

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

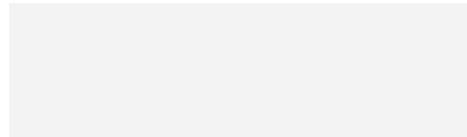
AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2019
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2019-2020-2021**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2019 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020, 2021 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 18 décembre 2018, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 23 novembre 2018.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier